

Définition de l'Equipier de Première Intervention

Ce n'est ni un pompier, ni un expert, mais un premier maillon essentiel de la chaîne de sécurité incendie.

L'équipier de première intervention est un salarié volontaire ou désigné, formé spécifiquement pour intervenir rapidement dès le début d'un départ de feu, avant l'arrivée des secours extérieurs.



DETECTOR ALERTER



INTERVENTION RAPIDE



MISE EN SECURITE DES PERSONNES



PREVENTION QUOTIDIENNE

1. DETECTER ET ALERTER

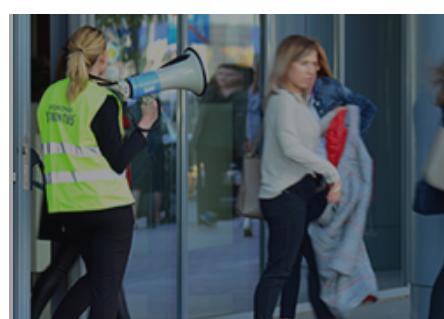
- 🔥 Repérer les départs de feu ou situations anormales
- ⚠️ Donner l'alarme (par la voix, déclencheur manuel, le SSI...)
- 📞 Alerter les secours internes et/ou externes

2. INTERVENTION RAPIDE

Contenir le feu dans la mesure de ses capacités et

SANS SE METTRE EN DANGER

Utiliser les moyens de première intervention (extincteurs, RIA si formé)



3. EVACUER

- Participer à l'évacuation (si compatible avec sa sécurité)
- Accompagner et rassurer les collègues
- Veiller à ce que les accès soient dégagés pour les secours

4. PREVENTION QUOTIDIENNE



Repérer les anomalies
(bouteilles de gaz mal stockées, matériel électrique défectueux...)



Vérifier la signalisation,
la présence des moyens
d'extinction



Être acteur de la culture sécurité de son équipe